

LE PROCESSUS DE CONSULTATION

- ° Avant de décider d'entamer des négociations sur ses échanges avec les États-Unis, le gouvernement a examiné attentivement les résultats des vastes consultations qu'il avait tenues avec le secteur privé et les gouvernements provinciaux, de même que les recommandations du Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada (Comité Hockin) et de la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement au Canada (Commission Macdonald).
- ° À la suite de la publication du document de travail intitulé "Comment maintenir et renforcer notre accès aux marchés", au début de 1985, le ministre du Commerce extérieur a tenu des consultations dans 15 villes du Canada, soit Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, London, Kitchener, Toronto, Sudbury, Montréal, Québec, Moncton, Halifax, Charlottetown et Saint-Jean (Terre-Neuve). Au cours de cette tournée, qui a duré du 18 mars au 3 mai 1985, le Ministre a eu des entretiens confidentiels avec des représentants du secteur privé (de la grande entreprise, des PME et du monde syndical), il a participé à des assemblées publiques et il a prononcé des allocutions devant des groupes de gens d'affaires. Il a également rencontré ses homologues provinciaux dans leurs provinces respectives et à Vancouver lors d'une conférence fédérale-provinciale des ministres du commerce. Des réunions privées ont été tenues avec les dirigeants de syndicats régionaux à Vancouver, Toronto et Montréal.
- ° Au cours du mois de mai, le ministre du Commerce extérieur a eu des rencontres privées avec 16 associations commerciales nationales (y compris la Chambre de commerce du Canada, l'Association des manufacturiers canadiens, l'Association canadienne d'exportation, et le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national); la Fédération canadienne de l'agriculture; le Conseil canadien des pêcheries; cinq associations culturelles (y compris l'Association canadienne de cinéma-télévision, l'Association des éditeurs canadiens et l'Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois); la Canadian Petrochemical Producers Association, l'Association canadienne des consommateurs et le Congrès du travail du Canada.